



¹FEDERATION FRANCAISE DE PECHE SPORTIVE AU COUP
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Réunion préparatoire AG 2015

En préambule Jean-Paul remercie les participants pour leur ponctualité et commente cette année 2016 qui sera une année charnière. Un nombre important d'éléments va être diffusé. Pour gagner du temps il serait préférable de noter vos questions et d'y revenir une fois que vous aurez pris connaissance des éléments.

2016/ 2017

Regroupement des fédérations Mer, Mouche et Coup sous une seule et unique fédération FFPS (Fédération Française de Pêche Sportive).

C'était un souhait du ministère de la jeunesse et des sports (cohésion sociale). Il n'y avait pas de cohésion entre les 3 fédérations (notamment la pêche en mer qui freinait des 4 fers) sauf que cette année, le ministère a donné la date butoir de début 2017 pour que les travaux soient terminés sous peine de suppression des subventions nationales.

Un bureau national a donc été élu :

Bureau Fédéral : Président Jacques GOUPIL

Vice-présidente Edmonde VILAIN

Comité directeur (membres) : Jean-Michel GRIGNON, Jean-Pierre MISSERI et Fernando CASTRO.

Conséquences :

Au niveau régional

Fusion des 3 CR Election d'un bureau Régional avec 3 commissions en sachant que le CR ne sera plus le CR Aquitaine. Il sera calé sur la nouvelle région (Aquitaine, Poitou Charente, Limousin) donc de 5 il y

¹ Prépa AG 2015

aura 12 départements. Refonte des statuts et des règlements intérieurs pour les mettre en adéquation avec la FFPS. Chaque CR fera une AG constitutive du nouveau CR et approuvera les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur.

Au niveau départemental

Fusion des 3 CD Election d'un bureau de Comité Départemental avec 3 commissions (autonomie des commissions ?)

Refonte des statuts et des règlements intérieurs pour les mettre en adéquation avec la FFPS. Chaque CD fera une AG constitutive du nouveau CD et approuvera les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur. Ensuite ça sera décliné aux clubs.

Au niveau girondin, le niveau des licenciés va augmenter, peut-être pas tant que ça. En effet la mouche se cantonnerait à un seul Club licencié et la mer, étant donné qu'il y a scission entre les licences loisirs et sportives on ne sait pas trop

Dans un premier temps il a été nécessaire d'harmoniser les licences. Malgré ce que l'on pouvait craindre la situation ne nous a pas été trop défavorable. Les écarts de cotisations entre les 3 fédérations et leur système ne nous avantageaient pas. Si, comme l'avait proposé le ministère, il avait été pratiqué un prix moyen, le prix des licences se seraient certainement envolé (150 euros pour la licence club). Une autre solution était la licence à tiroirs (une licence de base + un forfait par type de pêche) nous aurait encore moins avantageé.

Ce qui a été retenu par la FFPS:

Jeunes < 18 ans 15,00 euros

Personnes majeurs > 18 ans 42,00 euros

Pour les seniors et vétérans supplément de 5 euros droit d'accès à la compétition soit une licence à 47,00 euros

A savoir que nous devrions tous les ans voter le prix de revente des licences (c'est la règle). Certains CD prennent 10 euros plus 2,50 euros pour le CR ce qui majore le prix des licences de 12,50 euros. Si nous

voulons sauvegarder cet avantage nous avons intérêt à conserver et consolider nos subventions. Mais aussi être suffisamment fort et reconnus pour défendre nos positions quand nous seront face aux autres CD lors du regroupement de la nouvelle région mais aussi face à la mer qui ne gère pas du tout comme nous.

Il n'y a plus de double licence.

Licence Club 60,00 euros

Il devra y avoir un contrôle des permis avant de faire la demande de licence. Attestation sur l'honneur du Président de club ? Copie du permis ??

Quelques correspondances avec des correspondants de clubs m'ont fait réfléchir à ce sujet. Le plus simple est que chacun joigne la copie de son permis à la demande de licence.

La fédération internationale (FIFPS.ed) a demandé à tous les états membres de se caler les catégories en vigueur à partir de 2017. A savoir :

Minimes moins de 15 ans U15

Cadets moins de 20 ans U20

Juniors moins de 25 ans U 25

Vétérans plus de 55 ans.

Pour que certains jeunes ne se retrouvent pas avec un problème de catégorie et soient pénalisés en 2017 il a été décidé de mettre ces nouvelles catégories en application dès 2016.

Les vétérans passant à 55 ans au premier janvier 2016 il conviendra de faire un recensement des personnes souhaitant faire la ligue vétérans Il faudra réserver une date pour une éventuelle 1^{ère} division vétérans 29 vétérans en Gironde.

La plombée : création d'une 3^{ème} Div nationale. De la ligue, les montants passeront par la 3^{ème} division et n'iront plus directement en 2^{ème} Division.

Nos prévisions d'investissement 2015

Achat de 3 pesons ils sont commandés en attente de livraison

Achat d'une débrousailleuse : pas fait

Equipement d'un défibrillateur cardiaque avec formation c'est en cours avec la commission médicale de la FFPSC

Achat d'une banderole : une démarche communication est en cours avec la Fédération de Gironde.

Formation de nouveaux arbitres : se fera suivant les directives de la FFPS (réponse par mail de Jean-Pierre MISSERI) donc courant 2016.

Partenariat :

CNDS

Obtention d'une subvention de 1500 euros (le maximum alloué).
Condition pour l'obtenir : créer un dossier (dématérialisé depuis 2015) qui corresponde aux directives du ministère.

: Participer à un événementiel (pas fait jusqu'ici)

: S'acquitter de son abonnement annuel (70 euros) fait.

Pour 2016 présentation du dossier dès qu'il sera en ligne. J'ai Interrogé notre Président (Jacques GOUPIL) concernant les conséquences du passage FFPSC / FFPS. Les nouveaux statuts n'étant pas approuvé je ne peux pas déposer un dossier FFPS. La FFPSC ayant conservé son agrément jusqu'au 31/12/2016 je peux donc déposer un dossier FFPSC.

Il y a une manifestation multi discipline à HOSTENS en septembre avec le CDOS et le Conseil Général. Pour conserver notre subvention il va falloir y être représenté. Ça pourra peut-être être fait conjointement avec la Fédération de Gironde qui a aussi été sollicitée.

Fédération de Gironde

La fédération de Gironde nous subventionne à hauteur de 2000 euros par an et sur présentation de notre bilan financier ainsi que de notre PV d'assemblée générale.

Comme vous les avez ou pas, je rentre au CA de la Fédé. Lorsque Christian BREGAT m'a proposé d'y rentrer j'ai de suite pensé à l'intérêt du CD33. En effet ça va permettre de défendre cette subvention et de monter un partenariat pour ce qui est de la communication.

L'idée c'est de faire des comptes-rendus de nos activités et de nos résultats avec photos. En partage entre notre site et le leur nous pourrions toucher plus de monde. L'idée c'est aussi d'utiliser leur service communication notamment pour faire venir le sud-ouest sur nos activités phares. La création aussi d'une banderole commune « Comité Départemental de Pêche Sportive, FFPS et Fédération de Gironde ».

Toutes ces actions de communication seront profitables autant à la fédération qu'au CD33. En effet, diffuser nos résultats auprès des adhérents de la fédération peut créer une émulation et montrer qu'en Gironde aussi nous avons des pêcheurs de talents et pourquoi pas, attiré aussi de nouvelles vocations.

Ma deuxième idée et non pas la moindre c'est aussi de recenser les plans d'eau et d'être au plus prêt pour en suivre l'entretien et les aménagements ce qui n'était pas fait aujourd'hui par manque d'information. Ces actions nous permettront aussi d'identifier de nouveaux parcours et aussi de les mettre en valeur pour attirer des compétitions plus importantes que celles organisées aujourd'hui. Il est prévu aussi: de prendre rendez-vous avec VNF pour le canal du midi, de voir avec la ville de Bordeaux et le port autonome pour d'éventuelles possibilités au lac et pourquoi pas le bassin à flots Je ne sais pas si toutes ces idées aboutiront mais le jeu vaut d'être essayé.

Nos autres partenariats avec la Fédération sont :

- L'organisation du fédéral adulte dont je serais le responsable à partir de 2016
- Le fédéral jeune où il y aura besoin de quelques volontaires

➤ Une présence à la fête de la pêche.

TROPHEE du FAIR PLAY

Le choix du titulaire 2016 se fera par : le bureau directeur (Michel, Carlos et Jean-Paul)

Calendrier :

Le nombre de participants à la 3^{ème} division départementale régresse.

Question : devons nous continuer cette division ou faire une 2^{ème}

Division à 45 ou plus ?

Soumis aux votes à main levée :

pour 14, contre 3, abstentions 3

Ce qui a été retenu

3^{ème} division : Laromet 9 et 10 avril, organisation BBC, remplacement Blasimon.

2^{ème} division : Monségur (rivière) 14 et 15 mai, organisation Libourne Sensas, remplacement les dagueys.

1^{ère} division : Fontaudin 18 et 19 juin, Organisation A.I.E.G

Championnat de Gironde moulinet : 9 et 10 juillet, organisation Cestas pêche compétition.

Ligue au moulinet : Les Dagueys, 17 et 18 septembre, organisation CD33

2^{ème} division jeunes : La Blanche, 2 et 3 juillet, organisation CD33, remplacement Les Dagueys.

Vétérans : étant donné que la limite d'âge passe à 55ans, le nombre de vétérans en Gironde est de 29. Il en est de même dans les autres départements du CR. Il convient donc de recenser le nombre de vétérans désirant faire la ligue. Suivant le nombre de participants il sera nécessaire de faire une 1^{ère} division. La ligue étant programmée les 23 et 24 avril. Il faut aller vite, nous choisissons de prévoir une date et un parcours.

1^{ère} division vétérans : Montsouris les 2 et 3 avril, organisation La Ligne Libournaise.

Jean-Paul se chargera de contacter l'ensemble des vétérans